

**Procès-verbal de la réunion
de la Commission Médicale et de Prévention Nationale
qui s'est déroulée les 3 et 4 juin 2017 à l'UCPA à Niolon :
deuxième partie**

Présents :

Samedi 3 juin : Dr F. Di Meglio (médecin élu au CDN, CMPR Provence-Alpes), Dr A. Grousset (CMPR Côte d'Azur), Dr A. Henckes (présidente CMPN), Dr FX. Lecuyer (1^{er} VP CMPN, médecin du tir sur cible), Dr C. Mercier-Guyon (chargé des finances, CMPR AURA), Dr JP. Pham-Van (2^{ème} VP CMPN, CMPR Pyrénées Méditerranée), Dr C. Willem (médecin coordonnateur du suivi médical réglementaire des sportifs de haut niveau)

Dimanche 4 juin : Dr A. Henckes (présidente CMPN), Dr FX Lecuyer (1^{er} VP CMPN, médecin du tir sur cible), Dr C. Mercier-Guyon (chargé des finances, CMPR AURA), Dr JP Pham-Van (2^{ème} VP CMPN, CMPR Pyrénées Méditerranée), Dr C. Willem (médecin coordonnateur du suivi médical réglementaire des sportifs de haut niveau), Dr L. Marcoux (CTN)

Absents excusés : Dr JM Pontier (MFN), Dr E. Cocqueel (CMPR Hauts de France), Dr R. Divanac'h (CMPR Nouvelle Calédonie), Dr JY. Doris (CMPR Normandie), Dr R. Frezals (CMPR Polynésie Française), Dr JF. Glez (médecin de l'orientation sub), Dr JC. Gril (médecin de la NEV), Dr P. Helias (CMPR Guadeloupe) Dr T. Krummel (CMPR Est), Dr P. Landon (chargé de l'administratif, médecin de la PSP), Dr B. Lemmens (CMPR Centre), Dr B. Pillet (CMPR Ile de France), Dr V. Poncin (CMPR ALPC), Dr E. Sarrazin (adjoint au chargé de l'administratif, CMPR BPL)

Invités absents excusés : Dr Y. Lecuyer (médecin représentant l'archéo), Dr P. Ragot (médecin représentant la photo et vidéo sm)

5) Surclassement

Le DTN a transmis le document qu'il a présenté à la réunion du Comité Directeur National de juin 2016 sur les Règlements Techniques et Sportifs. Il faut réfléchir aux règles des surclassement dans un objectif d'harmoniser ces règles à toutes les disciplines fédérales si possible.

On propose de consulter les médecins des commissions concernées pour envisager avec eux les possibilités ou non de surclassement dans leurs disciplines, ainsi que les règles. Une réunion des médecins des commissions sportives est prévue le 21 octobre au matin : on propose de mettre ce point à l'ordre du jour de cette réunion afin d'élaborer ce jour-là nos propositions et l'on propose d'y inviter le DTN.

6) Sport sur prescription ou sport santé

Thème inscrit dans le projet du CDN, qui sera suivi à ce titre par Valérie COSSON et Fred DiMeglio.

Présentation de Charles sur le sujet.

2 documents de référence :

- le dossier Medicosport-santé réalisé par la commission médicale du CNOSF en partenariat avec 28 fédérations sportives et la SFMES e
- le Décret 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.

Voir le document de travail de Fred DiMeglio :

- identifier le projet de notre fédération auprès de nos partenaires
- définir les disciplines fédérales à entrer dans le programme. A noter que le travail de recommandations existant concernant la pratique de la plongée par des patients porteurs de pathologies spécifiques (diabète, coronaropathie, troubles de la crase sanguine, etc ...) s'inscrit déjà dans cette démarche :
 - poursuivre ce travail d'élaboration des conditions de pratique par pathologies
 - élargir aux disciplines sportives
 - => faire un guide des possibilités de pratiques / pathologie
- définir l'existant : quelles sont les structures qui ont déjà des créneaux spécifiques pour des pathologies données ; établir un annuaire à jour de ces structures
- former les cadres à l'accueil de publics à pathologie

7) Communication

a) Réunion scientifique annuelle

On la prévoit au moment du Salon de la Plongée, soit le samedi 13 janvier au matin.

Lieu : à Paris :

- le FIAP a été contacté, mais pas disponible ce jour-là
- Patrick Ecollan (VP de la CMPR Ile de France) a pu obtenir **l'amphi de la Pitié-Salpetrière**, gratuitement à priori.

Programme :

2 thèmes sont retenus pour des communications de 20 min + 10 min de question :

- Sport santé : communications envisagées :
 - o Diabète et sports sous-marins (B Lormeau) ?
 - o Sports sous marins pour la santé (?)
 - o Pratique sportive en cancérologie (?)
- Gestion des risques : communications envisagées :
 - o Comment faire un CREX (B. Pillet) ?
 - o Automédication et plongée en Pyrénées Méditerranée (JP Pham Van)
 - o Conduites addictives et sports sous marins (C. Mercier-Guyon)
- Actualités de la CMPN

DPC ? On propose de prendre contact avec Bernard Pillet, président d'un ODPC, l'association PBERTH, pour envisager les possibilités de DPC pour cette réunion et les conditions de mise en œuvre avec PBERTH le cas échéant.

b) Site internet

Le site internet de la CMPN se trouve à cette adresse : <http://medical.ffessm.fr>

Il est sous une vieille version de Word press ; on peut mettre les infos à jour, mais il est un peu désuet.

On a reçu 2 propositions :

- De Laurent Gouaux, webmaster fédéral (divinginweb.com) : réfection d'un site plus moderne, lisible sur mobile pour 1000€ HT
 - De Bruno Lemmens qui a repris les données de notre site actuel pour créer un nouveau site utilisant Quomodo, plus moderne, malléable, avec possibilités d'inclusions de photos etc ... il est gratuit, coûte 23€ pour obtenir le nom de domaine (supprimer Quomodo de son nom), 35€ pour une version sans publicité
- ⇒ On mesure et apprécie le travail conséquent de Bruno, mais il semble que le CDN ait un projet d'évolution de son site internet avec volonté d'une harmonisation avec les sites des commissions. On surseoit donc pour l'instant à prise de décision, en attendant d'avoir des éléments plus précis sur le projet fédéral, le site actuel pouvant être mis à jour.

c) Subaqua

Articles en projet pour les prochains numéros :

- Juillet – août :
 - présentation de la CMPN
 - Diabète et plongée : les prérogatives et conditions de pratique ? (B. Lormeau)
- Puis, à prévoir :
 - Diabète et plongée : article complet de B Lormeau sur le travail à Mayotte
 - Article de fin d'année (Anne)
 - Dopage et conduites dopantes (Carl)
 - Compléments alimentaires et boissons énergisantes
 - ...

d) Réseaux sociaux

Une page Facebook pour la commission a été créée le 28/05 : Medicale FFESSM qui vise à développer ces thèmes pour s'adresser directement aux pratiquants :

- Qui on est et ce que l'on fait au fil du temps
- Les news médicales fédérales / pertinentes
- Des conseils
- Des infos médicales et de prévention

Rq : la vidéo de Fred sur l'équilibrage des oreilles a plus de 150 000 vues en une semaine !

e) Autres

Il faudra aussi prévoir une communication autour de la visite médicale et des contraintes de nos activités tournée vers les médecins :

- Généralistes : article sur le Quotidien du médecin ou la Revue du praticien
- Du sport : Charles se propose de voir avec Xavier Bigard, président de la SFMES sur les canaux de diffusion de nos informations vers les médecins du sport. On invitera X. Bigard lors de notre réunion d'Annecy
- Tous : par l'Ordre des Médecins ?

8) Gestion et prévention des risques

a) Prévention des conduites à risques

Cela concerne principalement :

- La prévention des conduites dopantes
- Les risques des boissons énergisantes
- Les problématiques des compléments alimentaires

Carl se propose pour faire un dossier complet sur le dopage et sur les conduites dopantes pour la revue fédérale. Il faudra également travailler à un article sur les boissons énergisantes et les compléments alimentaires.

Le site internet a été mis à jour du décret des interdits et sera complété des articles lorsqu'ils seront parus.

On propose aussi d'élaborer des outils de communication pour aider les médecins présents sur des manifestations fédérales à faire un peu de prévention, sur des sujets donnés. On propose d'élaborer pour commencer un kakémono tourné vers les jeunes pour les RIPE.

b) Accidentologie

Il faudrait étudier l'accidentologie de nos disciplines sous 2 angles :

- Quantitatif :
 - o Lors des compétitions fédérales : on demanderait aux juges, arbitres ou organisateurs de faire parvenir au médecin de la commission un rapport avec le nombre de participants à chaque compétition et le nombre d'accidentés (compétiteur ayant stoppé le jeu ou la compétition pour raison physique) et de renvoyer le cas échéant une fiche de recueil simple. FX propose un modèle de fiche simple que l'on présentera aux médecins des commissions
 - o En plongée scaphandre : on élaborerait une fiche de recueil simple à glisser dans les valises de sécurité que l'on demanderait à chaque DP de compléter et renvoyer à sa CMPR pour tout plongeur évacué.
- Qualitatif :
 - o Sports sub : on élaborerait une grille de recueil plus complète pour le médecin de la compétition, mise à disposition des accidentés en l'absence de médecin pour avoir davantage de précisions => FX se propose de travailler à cette fiche
 - o Plongée en scaphandre :

- Reprise de l'enquête accidentologie, questionnaire plus complet rempli sur la base du volontariat par les accidentés de plongée
- Essayer de faire des focus sur des points noirs comme les consommations de toxiques : E. Bergmann avait fait des dosages systématiques aux plongeurs accidentés à Marseille il y a quelques années. A priori ce n'est plus réalisé.
Voir si l'on peut reprendre cette démarche au sein de centres hyperbares. Pour limiter les refus et éviter des mises en difficultés de plongeurs accidentés, on envisage de passer par un protocole de recherche et un CPP. Demandes d'avis auprès d'un comité d'éthique en cours.

9) Questions diverses

a) Accident de Nolon

Les membres de la CMPN ont été appelés lors du WE de réunion auprès d'un plongeur sorti de l'eau en ACR lors d'un entraînement au 800 m PMT. Les secouristes sur place avaient déjà appelé le SAMU et démarré une RCP, mis en place de DSA ... Malheureusement il n'y avait pas de trousse médicale sur place et les premiers pompiers arrivés n'en avaient pas non plus, il n'y a réglementairement plus de trousse médicale dans les VSAB.

On propose de travailler à proposer un contenu de caisse médicale pour les grosses structures comme les bases fédérales ou celles recevant des événements ou entraînements particuliers.

b) Médecin fédéral

Il est relevé et déploré l'absence de réponse ou de signe de vie de médecins fédéraux durant plusieurs années d'affilée dans certaines régions. Une réflexion est demandée sur les conditions pour rester médecin fédéral ou la durée de validité en l'absence de manifestation du titre de médecin fédéral.

c) Dossiers médicaux et FOP

2 dossiers d'accidents pour avis sont présentés, par FX et par Charles.

On rappelle et cela a été redit en réponse à la question lors du dernier Congrès de Cardiologie du Sport (mai 2017), que la plongée de loisir n'est pas une indication à la fermeture du FOP en raison des risques de l'intervention.

Si, lorsqu'elle est étanche, cette intervention est efficace pour éviter l'artérialisation des bulles, la réelle diminution du risque d'ADD est à démontrer plus finement (elle ramène certainement le risque à celui d'un sujet sans FOP mais qui peut avoir d'autres facteurs de risques non dépistés). Cette intervention comporte des risques de complications aiguës rares certes, mais graves (hémorragiques, troubles du rythme, infectieuses, migration du matériel, ...) auxquels il faut ajouter les risques hémorragiques des antiagrégants plaquetaires pris durant les 6 mois suivants.

Par ailleurs l'indication de la poursuite de la plongée de loisir n'est pas valable pour le remboursement par l'assurance maladie de cette intervention. Les recommandations de la HAS n'ont pas évolué sur ce point.